

Challenge Rencontre Spectacle : Règlement

1. Présentation

Le challenge rencontre spectacle est proposé par la commission voltige du comité régional d'équitation Bretagne. Il s'agit de présenter un spectacle équestre, c'est-à-dire de présenter un numéro présentant au moins un équidé. Ce spectacle doit comporter un passage de voltige équestre constituant au minimum le tiers du numéro présenté. Il peut inclure toute autre discipline équestre ainsi que des artistes à pied (musiciens, danseurs, circassiens ...).

2. Condition de participation

Tous les Clubs adhérents CRE Bretagne peuvent participer. En fonction du nombre de places restantes, d'autres clubs peuvent s'inscrire.

Tous les cavaliers doivent respecter les consignes de sécurité en conformité avec les règlements des disciplines de la FFE. Les voltigeurs classiques ne sont pas obligés de porter de casque, si la discipline ne dispose pas de règlement fédéral, le port du casque est obligatoire.

3. Format

Durée du spectacle : 10 min maximum

Thème : Libre

Zone de spectacle : carrière ou manège avec une zone délimitée minimum de 20m par 20m les dimensions à transmettre avant par le club organisateur

Musique : à transmettre sur clé USB

Notation : Voir fiche de notation

Attention : les spectacles feront apparaitre un travail à dominante voltige équestre

4. Inscription

Tous les participants doivent détenir une licence club. Une fiche d'inscription doit être complétée et envoyée un mois avant la date du challenge. Chaque groupe doit proposer un membre pour le jury et en avvertir l'organisateur afin de composer un jury hétéroclite.

Le paiement doit être effectué auprès du CREB deux semaines avant le challenge et le montant est de 60 euros par groupe participant. Si le règlement n'est pas effectué dans ce délai, l'organisateur se réserve le droit d'attribuer la place à un autre groupe.

5. Club organisateur

L'organisateur doit être disponible pour répondre aux questions matérielles des participants avant le challenge. Il doit remettre une description détaillée de la piste de présentation et de la piste d'échauffement (accès dimension, physionomie ...) aux participants. Il y a lieu de décerner un flot ou autre souvenir à tous les participants.

Accueillir le challenge dans son club

1. Faire une demande auprès des membres de la commission

Vous êtes un club et vous souhaitez accueillir le challenge chez vous, envoyez une demande à un des membres de la commission voltige du CREB.

2. Compensation financière

En tant que club organisateur, sur les 60 euros d'engagements par équipe, 45 euros vous seront reversés et les 15 euros restants serviront à compenser d'autres actions de la commission Voltige.

3. Club organisateur

En tant qu'organisateur, vous devrez

- Répondre aux questions d'ordre matériel des participants avant le challenge ;
- Donner une description détaillée de la piste de présentation et de la piste d'échauffement (accès dimension, physionomie ...) aux participants ;
- Prévoir la sonorisation de la piste de présentation ainsi qu'une table pour le jury idéalement située pour évaluer les prestations ;
- Décerner un flot ou autre souvenir à tous les participants.